

Au temps des expéditions et des colonnes de pénétration de l'Ouest-Africain :

les médecins « coloniaux » de la Marine au Sénégal et dans le Haut-Fleuve

Joël Le Bras (Bx 58)

3^e Partie : Le début des grandes campagnes de pénétration du bloc ouest-africain

**Un projet pharaonique :
la liaison ferrée
Algérie-Sénégal, via le Soudan
(1878-1880)**



Paul Soleillet, juin 1874 (d'après Paul Soleillet, *l'Afrique occidentale, Paris, 1877*).

« Tombouctou avait la réputation d'être à la fois un marché immense et une cité où fleurissaient la civilisation et la littérature musulmanes » (Louis Monteil) : même si René Caillié n'y avait vu qu'« une ville morte et sans rayonnement intellectuel particulier », la légende de la cité mythique, remontant déjà à des siècles lointains, prédominait dans les esprits des premiers colonisateurs de l'Afrique de l'Ouest. Quoi de plus magique alors que la

perspective d'une gigantesque ligne de chemin de fer qui drainerait vers l'intérieur tous les espoirs de ces aventuriers modernes et vers les côtes maritimes les richesses espérées d'un Soudan encore à peu près inconnu ? Cette ligne serait en fait composée de deux tronçons, partant chacun d'une côte, la méditerranéenne et l'atlantique, pour se rejoindre dans la boucle du Niger. Tombouctou deviendrait par la force des choses la plaque tournante de rêves enfin matérialisés et d'un commerce transafricain qu'on n'imaginait que fructueux.



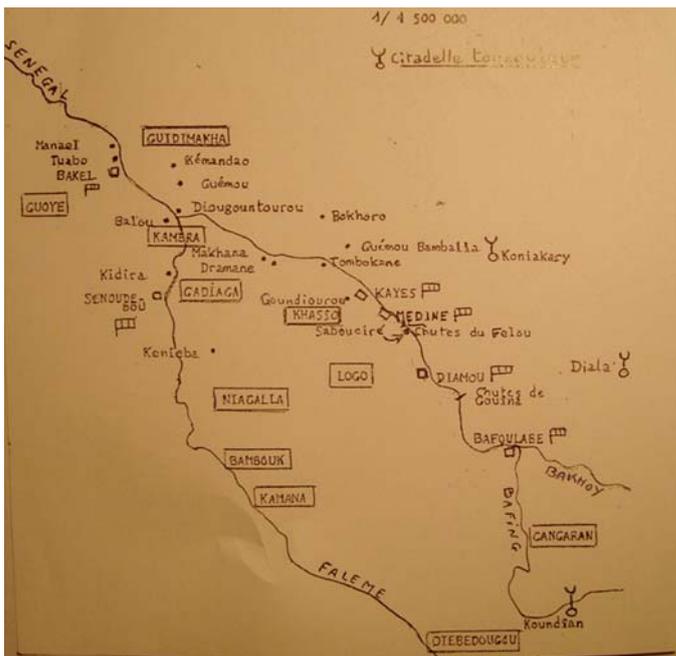
Le gouverneur Brière de l'Isle. Dessin de Thiriart, d'après une photographie.

La difficulté, c'est qu'aussi bien par l'ouest que par le nord, l'accès à Tombouctou, à deux mille kilomètres de Saint-Louis et à trois mille d'Alger, n'est en rien une évidence. L'explorateur Paul Soleillet l'apprendra à ses dépens après quatre tentatives avortées de pénétration du Sahara, à partir de 1876. À l'ouest,

l'obstacle de l'empire toucouleur n'est en rien levé : le trajet par la route des fleuves (Sénégal et Niger) doit pourtant le traverser quoi qu'il arrive, celui plus au nord, le long du 15^e parallèle ayant été jugé d'emblée trop aléatoire, coïncé qu'il est, dans son couloir quasi-désertique, entre, au sud, le territoire toucouleur du Kaarta, et, au nord, les grands espaces parcourus par les guerriers maures.

Le trajet retenu par Brière de l'Isle, dès 1876, n'est en fait précis que dans sa première partie : il devra suivre autant que faire se peut le cours moyen du Sénégal puis de sa branche du Bakhoy « jusqu'à son confluent avec le Baoulé », avant d'emprunter, jusqu'au Niger « l'une des voies du Soudan les plus suivies par les caravanes » (Galliéni), celle qui passe par le centre névralgique de Kita. Toujours selon Brière de l'Isle, il devra devenir « La route de la marche en avant ». Au-delà, c'est encore le domaine de l'incertitude et l'on sait déjà qu'outre l'empire toucouleur, il restera aussi à traverser le royaume peul du Macina et, très probablement, à affronter les tribus touaregs, formant l'écran ultime à franchir avant d'atteindre enfin Tombouctou.

Une première reconnaissance de parcours jusqu'au cœur de l'empire toucouleur, est entreprise, entre le 10 avril et le 1^{er} octobre 1878, par Soleillet en personne. Mais une fois à Ségou, capitale d'Ahmadou, Soleillet connaîtra le même sort que Mage et Quintin. Retenu prisonnier quelques mois, il sera relâché par Ahmadou sans que ce dernier exige la moindre contrepartie, Soleillet ne représentant pas officiellement la France. À Saint-



Haut-Sénégal (selon colonel Frey) 1/500 000.

Louis, ses informations topographiques seront jugées inexploitable. Aussi, ses prétentions à les monnayer irriteront-elles à ce point Brière de L'Isle que celui-ci finira par l'expulser.



Stèle commémorative de l'épidémie de fièvre jaune de 1878 - Île de Gorée, Sénégal.

Le gouverneur du Sénégal n'est guère enclin dans l'immédiat à monter une opération de reconnaissance, cette fois officielle, d'autant qu'à la même époque éclate dans la colonie une épidémie de fièvre jaune qui décime prioritairement la population des colons et des soldats de marine, tant à Gorée qu'à Saint-Louis et dans les escales du fleuve. De septembre 1878 à mars 1879, l'épidémie fera des centaines de morts et, parmi eux, vingt quatre officiers de santé, médecins et pharmaciens de marine. Parmi ces derniers figurent même certains nouveaux arrivés venus de métropole relever leurs camarades décédés. Sur la stèle commémorative de Gorée, dite « Statue de la douleur », ne figurent que vingt-et-un noms, trois ayant été omis, à savoir le pharmacien de 2^e classe

Desprez-Bourdon, le médecin de 2^e classe Antonin Dalmas, l'aide-médecin auxiliaire Massola. Les deux premiers, morts à Saint-Louis, figurent par contre sur la stèle de Sor (faubourg de Saint-Louis). Dalmas était médecin-major du stationnaire « L'Espadon ». Massola, lui, est décédé au fort de Bakel. Quant au pharmacien de 2^e classe Joseph Barbedor, dernier de la liste sur la stèle de Gorée, venu en renfort de métropole et probablement victime rescapée de la fièvre jaune, il sera pour sa part évacué sanitaire pour « bronchite chronique et anémie grave » avant de mourir dès son arrivée en France. Parmi les victimes du mal figure notamment Michel Mathis, médecin de 1^{re} classe, arrivé à Saint-Louis pour relever un camarade décédé, et qui est le père du grand pastorien Constant Mathis (Bx 1892).

À la même époque, le nom d'un autre officier de santé vient s'ajouter à ceux des victimes de l'épidémie, celui du médecin de 1^{re} classe François Lécuyer : au Sénégal depuis 1876, il est évacué sanitaire en juillet 1878, mais il meurt en mer quelques jours après son départ de Saint-Louis.



Docteur Tautain. Dessin de E. Ronjat, d'après une photographie.



Le docteur Jean-Bayol. Dessin de E. Ronjat, d'après une photographie.

Il convient de signaler également que le chef du Service de santé de la colonie, le médecin en chef Mèrault Martialis, arrivé courant décembre 1878, a l'étonnante particularité de carrière d'avoir vécu la bagatelle de dix épidémies : quatre de fièvre jaune (deux en Martinique, une en Guyane et donc une au Sénégal), deux de choléra (une en Cochinchine et une à Lorient), deux de typhoïde (toutes deux à Lorient), une de variole au Sénégal et une de dengue à Pondichéry.

L'émotion de ce drame à peine dissipée, le ministre des Travaux publics Freycinet en revient bien sûr au projet de construction du chemin de fer, laquelle devrait être confiée à des personnels civils, placés sous la protection de nos troupes (Armée d'Afrique et troupes de marine, chargées par ailleurs des relevés topographiques et de l'édification comme de l'entretien des forts). Côté Sahara, de nouvelles études de tracé sont entreprises à la suite des informations de Duveyrier, de Soleillet, de l'ingénieur Duponchel. En 1880, deux tracés possibles sont prévus, mais seulement jusqu'à In Salah et EL Goléa. On sait que le projet général de jonction sera abandonné définitivement après le massacre de la mission Flatters dans le Hoggar (guet-apens de Bir-el-Gharama le 16 février 1881).

La commission mise en place par Freycinet confiera au ministre de la marine, l'Amiral Jauregiberry, ancien gouverneur du Sénégal et ancien commandant d'un corps de l'Armée de la Loire en 1870, la mission de prendre en charge le tronçon de la voie ferrée de l'Ouest africain, le seul qui, finalement verra le jour, grâce à l'obstination du gouverneur Brière de L'Isle, lequel lancera donc l'étude d'un parcours préliminaire « situé entre les chutes du Felou, dernier point de navigation fluviale sur le Sénégal, et le premier bief utilisable du Niger ». L'étude devra être bouclée en deux années maximum et les travaux en découlant achevés au bout de cinq ans, et ce à partir de 1880. Il est décidé par contre que la portion géographique « Saint-Louis-Kayes » ne sera pas construite, le fleuve étant en mesure de suppléer au chemin de fer, par son utilisation intensive durant la grande saison des pluies.



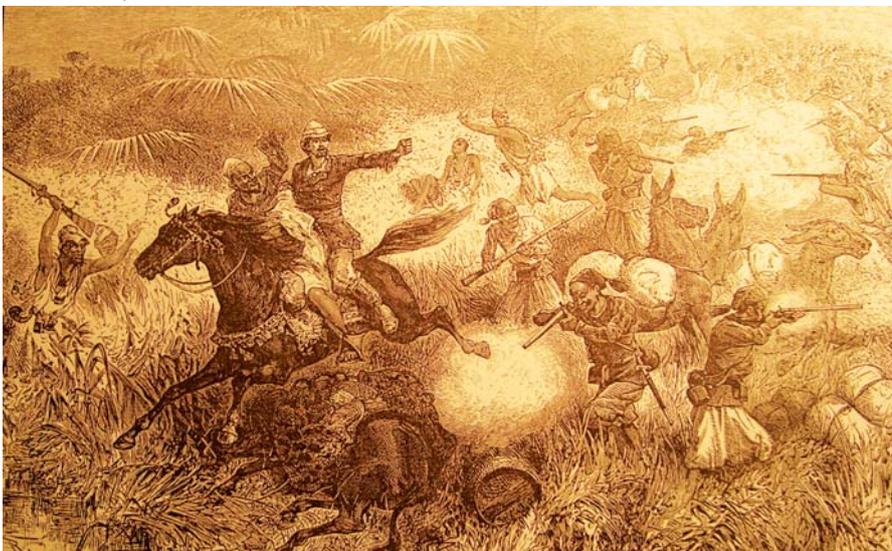
Signature du traité qui assure au pays de Kita le protectorat de la France (25 avril 1880). Dessin de Riou d'après un croquis de Galliéni.

Sans perdre de temps, et après que la colonne du commandant Reybaud s'est emparée de Sabouciré pour calmer l'agitation du Khasso (1878), avant d'être décimée au retour par la fièvre jaune, et que le capitaine, bientôt chef de bataillon, Galliéni a pacifié de son côté le Logo voisin, autour de Diamou, ainsi que le Natinga (avec les chefs desquels, il signe des traités de protectorat), Brière de L'Isle confie à ce dernier et à son fidèle lieutenant topographe Vallière le soin d'effectuer le relevé du trajet du chemin de fer entre Kayes et le confluent du Bakhoy et du Bafing, que l'on considère comme les deux branches supérieures du Sénégal. Puis, dans la foulée, il désigne le capitaine Mounier et le lieutenant Marchi, de l'artillerie de marine, pour commencer les travaux d'un fort de protection de la ligne à Bafoulabé : ce dernier sera achevé dès 1880. C'est Galliéni qui a déterminé la position géographique de ce fort, en partant d'un principe qui ne fera d'ailleurs pas toujours l'unanimité, et selon lequel « qui tient les hauts tient les bas ». Ultérieurement,

le colonel Borgnis-Desbordes et le capitaine Archinard contesteront ce principe et préconiseront de faire plutôt construire les forts « près de l'eau et des populations, aux carrefours directs des axes de circulation ».

Ces préliminaires accomplis, Brière de L'Isle décide alors d'envoyer Galliéni auprès du chef toucouleur Ahmadou, lequel détient la clé du problème, y compris dès les premiers kilomètres de la ligne, puisqu'il s'agit pour celle-ci de frôler les territoires tenus à l'ouest par les autres fils du prophète EL Hadj Omar. Sur place, à Ségou, des transactions que le gouverneur envisage d'ores et déjà serrées devront néanmoins aboutir rapidement à la signature d'un traité global, plus avantageux que celui de Mage, exigeant la neutralité armée de tous les peuples toucouleurs et le privilège de passage du chemin de fer, condition *sine qua non* pour rejoindre ensuite Tombouctou et, sur place, au Soudan, pour exploiter les richesses existantes ou supposées de la région. Non sans optimisme, Brière de L'Isle envisage même de placer Bamako (on

Tautain sauvé par Alassane au combat du ruisseau de Dio – dessin de Riou.



dit alors Bamakou) sur le Niger, et afin de pouvoir traiter plus facilement avec Ahmadou de ces problèmes, un résident, représentant de la France. L'officier pressenti est le médecin de 1^{re} classe de la marine Jean Bayol, au passé colonial déjà affirmé, et réputé « pour son habileté et sa vive intelligence » (Brisou).

La mission « Galliéni » (1880-1881)



Les membres de la mission d'exploration du Haut Niger. De gauche à droite : Capitaine Piétri (bientôt chef de bataillon), Galliéni, aide-médecin Tautain, Lt Vallière.

Cette mission commence, comme prévu, par s'enfoncer « en doigt de gant » entre les territoires de l'ouest de l'empire d'Ahmadou, territoires qui ont la particularité de ne pas être reliés entre eux de façon continue. Au nord du fleuve Sénégal est le Kaarta, avec ses trois « sous-royaumes » de Nioro, Koniakory et Dialla. Au sud sont le Birgo (Mourgoula) sur le Bakhoy, Koundian sur le Bafing, Dinguiraye sur le Tinkisso, ce dernier dirigé par Aguibou. À l'est, séparé du Birgo par les territoires bambara du Beledougou, insurgés contre Ahmadou, le Ségou, avec sa capitale du même nom et le palais du chef suprême des Toucouleurs.

La mission a des allures de petites expéditions, le but étant de ne pas « effrayer » Ahmadou par un trop grand déploiement de force. Outre Galliéni et Bayol, elle compte dans ses rangs le capitaine Piétri, adjoint, commandant les troupes, le lieutenant Vallière, topographe, l'aide-médecin auxiliaire de marine Louis Tautain, camarade de Galliéni au prytanée de la Flèche, ancien chef de poste de Dagana, médecin-major en titre de la mission et chargé, avec Bayol, depuis Paris, d'observations météorologiques et astronomiques « sous les tropiques ». Trop faiblement armée « quelques fusils réglementaires, deux pierriers et deux espingoles » (sic) – la colonne compte vingt-et-un tirailleurs et sept spahis sénégalais, un interprète, une centaine d'auxiliaires, essentiellement des âniers et des porteurs. Partie de Médine le 20 mars 1880, l'expédition atteint le tout nouveau fort de Bafoulabé neuf jours plus tard, puis le 6 avril

le tata de Makandiambougou dans le Fouladougou, enclave malinké déjà ancienne, perdue par Ahmadou au début de son règne, et où le chef (ou tokouta) signe avec Galliéni un traité de protectorat exclusif, dit traité de Kita – autre nom de Makandiambougou, adopté de préférence par les Français (25 avril 1880). La rédaction du traité, imputable à Bayol, est considéré comme un modèle du genre en matière diplomatique. Pourtant, quand Ahmadou apprendra son existence, il sera vécu par lui comme une provocation.

À Kita, un terrain est choisi pour la construction d'un fort : ce sera le premier du genre à constituer un compromis acceptable entre le fort « haut », type Bakel ou Bafoulabé, et le fort « bas » des bords du fleuve. Des plans sont dressés à l'intention des artilleurs de Marine, susceptibles d'être dirigés plus tard sur le site pour l'édification proprement dite. Galliéni, lui, doit poursuivre sa route. Deux voies s'offrent à lui pour rejoindre le Niger : la voie courte à travers le Bélédougou, que le chef d'expédition choisit lui-même de prendre avec le gros de la troupe, et la voie longue, par le Birgo toucouleur et le Manding malinké, qu'il confiera avec une colonne légère au lieutenant Vallière, chargé d'étudier, entre autres, un trajet alternatif du futur chemin de fer, passant notamment par Niagassola.

Alors que les deux troupes s'apprentent à lever le camp, Galliéni apprend que des sofas du chef malinké Samory effectuent régulièrement des incursions dans le Manding, franchissant le Niger, au sud duquel se cantonnaient jusqu'à présent le « faama de Bissandougou ». En réalité, depuis 1878, ce chef ambitieux rêve d'abattre l'empire toucouleur. Et c'est ainsi que déjà il a forcé Aguibou, frère d'Ahmadou, à lui céder une partie de son territoire du Diguinraye. À vrai dire, ces nouvelles n'inquiètent pas outre mesure Galliéni, persuadé qu'il est alors de la neutralité de Samory à l'égard des Français. Un document



Prisonniers d'Ahmadou à Nango (dans le Ségou toucouleur). De gauche à droite : Galliéni, Vallière, Piétri, Tautain. À noter qu'ayant tout perdu au combat de Dio, les officiers de l'expédition se sont confectionnés de nouveaux « uniformes » dans des tissus « locaux ».

d'époque, signalé par l'historien Yves Person, se contente d'ailleurs de faire part de « bruits selon lesquels El Hadj Omar aurait un imitateur, un marabout malinké venu du Fouta-Djalon. Le frère d'Ahmadou, Aguibou, est, paraît-il, fort inquiet de ce marabout qui a une réputation de courage porté à l'excès ». Mais c'est tout. Et de ce fait, Samory est d'abord et avant tout occupé pour le moment à assiéger Kankan, tenu par ses ennemis les Kabas, et dont il veut en faire sa capitale. Il n'occupera finalement Kankan qu'en 1881.

On connaît l'odyssée de la traversée du Bélédougou, insurgé contre Ahmadou, avec ses Bambaras, hostiles aussi à des Français qui s'en viennent traiter avec leur pire ennemi, le toucouleur honni qui les a chassés un jour de leurs anciennes terres, le Kaarta et le Ségou. Ainsi s'explique le dramatique combat de Dio livré contre Galliéni, combat resté célèbre entre tous, dans l'imagerie de la conquête, par l'héroïsme du jeune aide-médecin de marine Louis Tautain, à qui le chef de la mission avait confié l'arrière-garde de la

colonne. Son remarquable sang-froid sauva cette dernière de l'anéantissement, lui-même étant sauvé à son tour et *in extremis* par l'interprète Alassane, emportant son chef sur son cheval pour le soustraire aux sagais des assaillants. L'exploit vaudra à Tautain la croix de la Légion d'honneur à à peine vingt-cinq ans. Harcelée nuit et jour par la tribu bambara des Béleris, la troupe de Galliéni atteindra finalement Bamako au prix de trente-huit tués, seize blessés graves et la perte complète de ses vivres, munitions et médicaments. La bonne nouvelle sera de retrouver sur place le lieutenant Vallière qui, lui, est passé sans difficulté à travers le Manding et a pu relever un excellent tracé pour un chemin de fer éventuel. C'est à Bamako « qui ne mérite pas encore un résident », que Galliéni charge Bayol d'aller rendre compte à Saint-Louis de la situation et de convoier les blessés des derniers combats.

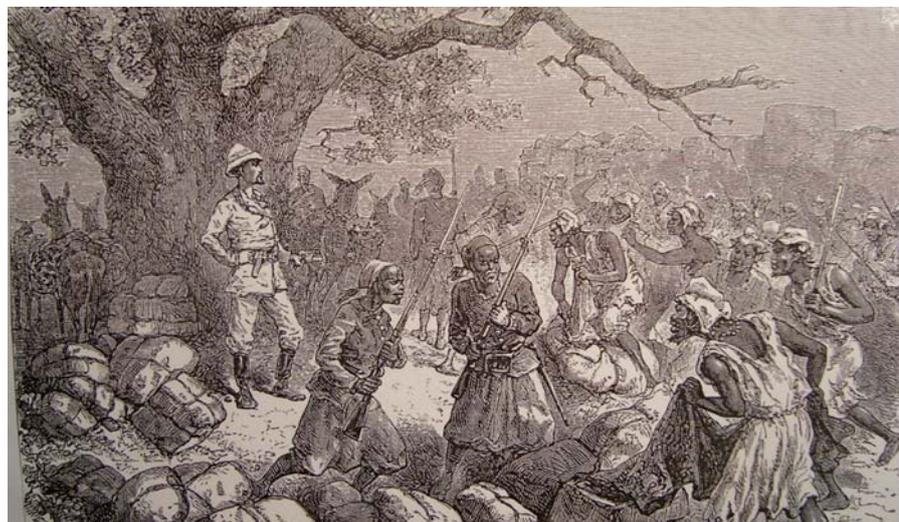
Le 1^{er} août suivant, fait chevalier de la Légion d'honneur, Bayol démissionne du service de Santé de la Marine, pour entrer dans le corps des administrateurs coloniaux. On lui devra deux grandes réalisations :

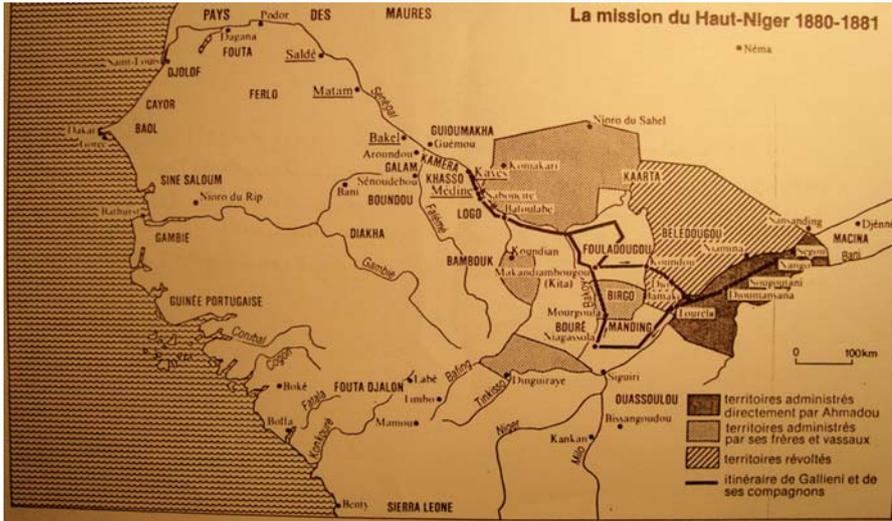
- en 1882-83, en tant qu'envoyé spécial au Soudan, le ralliement à la France du Bélédougou, qui rend à nouveau possible l'étude du tracé direct du chemin de fer « Kita-Koundou-Bamako », ainsi que le recrutement de guerriers bambaras comme tirailleurs sénégalais, lesquels deviendront les célèbres tirailleurs soudanais.

- à partir de 1883, et jusqu'en 1890, la création et l'organisation de la nouvelle colonie de Guinée.

Son échec, qui déterminera d'ailleurs son retrait de l'administration coloniale, sera l'impasse des négociations qu'il aura eu à mener avec le roi d'Abomey, ce qui déclenchera la campagne militaire du Dahomey, sous la conduite du colonel Dodds.

Tautain défend les bagages contre les indigènes d'Oualoni-dessin de Riou.





Cette carte illustre les difficultés rencontrées par la mission Gallieni pour se frayer un passage dans les territoires toucouleurs (et y tracer le parcours du futur chemin de fer). Avec l'intervention imminente du malinké Samory, venu du Ouassoulou, la situation va se compliquer davantage encore.

Depuis Bamako, et malgré ses pertes, Gallieni et le reste de son état major décident de poursuivre leur mission. Mais, irrité de voir se présenter sur ses terres de Ségou un convoi décimé dont les officiers se présentent à lui hâves et dépenaillés, et bien évidemment sans les armements « promis » autrefois par Mage et Quintin, Ahmadou le stoppe à Nango, trente kilomètres avant Ségou, internant ses membres dix mois durant, avant de finir par les libérer. Un traité, dit de Nango, accompagne cette décision, signée par Ahmadou et Gallieni le 10 mars 1881. Dans ce traité apparaît de nouveau la promesse de libre circulation commerciale des Français (y compris par chemin de fer), mais à égalité cette fois avec les ressortissants des autres nations colonisatrices. Y figure également la promesse de Gallieni de solliciter auprès du gouvernement français une aide militaire à l'empire toucouleur, ainsi que l'abandon par notre pays de toute prétention de protectorat sur les différents territoires toucouleurs du Haut Sénégal et des rives du Niger.

Tout autant que le précédent, la France considérera ce traité « arraché » sous la contrainte comme un simple chiffon de papier, d'autant qu'on s'apercevra également par la suite, que la transcription écrite des conversations tenues entre les protagonistes avait, paraît-il, été « falsifiée ». On peut légitimement se demander s'il ne s'agit pas là d'un prétexte de la France pour justifier son rejet auprès d'Ahmadou... Quant à la libération, finalement précipitée, de la mission Gallieni, elle est plutôt le fait des inquiétudes soudaines d'Ahmadou qui vient d'apprendre que le gouverneur Brière de l'Isle est en train de masser des troupes à Kayes et à Médine, et que déjà une colonne de reconnaissance, forte de plusieurs centaines d'hommes a atteint Kita. Tautain, lui qui avait démissionné du Service de Santé de la Marine en 1882, pour exercer la médecine civile en métropole,

reprendra du service comme « chef de mission » à partir de 1886, et ce sur l'insistance de Gallieni. À ce titre, il aidera ce dernier, devenu commandant du Haut-Fleuve, à mener son action diplomatique auprès des derniers chefs indigènes encore réticents de cette région. Entré en 1890 dans l'administration coloniale, il sera résident aux Iles Marquises, chef de province à Madagascar (sous... Gallieni), enfin secrétaire-général de la colonie de Guinée. Il mourra à Konakry le 22 février 1905, emporté par le tétanos.

Le temps des grandes colonnes de pénétration (à partir de 1880)



Le Général Gustave Borgnis-Desbordes, issu de l'artillerie de marine, a servi au Sénégal (1881-1883), puis au Tonkin à partir de 1884. Inspecteur général de l'artillerie de marine et des colonies, il mourut à la tâche en 1900 lors de l'expédition de Chine. Sur ce cliché pris entre 1892 et 1900, il porte la petite tenue d'Officier général qui se compose du dolman-pelisse en drap noir modèle 1871 (avec étoiles en argent massif), du pantalon garance et du sabre d'officier d'infanterie modèle 1882.

L'irritation provoquée à Paris par la détention de Gallieni et de ses compagnons sera mise à profit par Brière de l'Isle pour proposer à Jules Ferry, alors président du conseil depuis le 23 septembre 1880, d'imposer à Ahmadou, par la force, ce que la France ne peut décidément obtenir par la négociation, le tout après une période dite d'« intimidation » où l'on se contente de déployer des troupes en des endroits stratégiques de la colonie, que l'on sait parcourus par les agents de renseignement d'Ahmadou et des ses frères.

Paris ne s'opposant pas à cette proposition, Brière de l'Isle décide de nommer le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes, arrivé à Saint-Louis le 5 octobre 1880, « commandant militaire du Haut-Sénégal », ce qui est chose faite deux mois plus tard. Moins d'un an après, le 6 septembre 1881, il le fera nommer « commandant civil et militaire du Haut-Niger ». Ce n'est toutefois qu'en 1883 que sera créé un véritable pseudopode militaro-administratif de la colonie du Sénégal, avec implantation des services à Kayes - préféré à Médine -, et qui prendra le nom de « Territoire du Haut-Fleuve ». Borgnis-Desbordes qui en est à la fin de sa troisième et dernière campagne, déclinera l'offre qui lui sera faite par Paris et le gouverneur Servatius d'occuper ce poste, de sorte que ce sera son remplaçant, le lieutenant-colonel Boilève, qui sera le premier à prendre officiellement le titre de « commandant suprême du territoire du Haut-Fleuve ». L'intérêt de ce commandement avancé de la colonie du Sénégal réside dans le fait que celui qui en tient les rênes jouit d'une véritable autonomie, qui l'autorise, sans en référer à Saint-Louis, à prendre les initiatives qui s'imposent devant tout cas d'urgence avérée, dans les domaines civil, militaire ou diplomatique. Le « Haut-Fleuve » disparaîtra par décret du 27 août 1892 pour devenir la colonie du Soudan, laquelle gardera Kayes comme capitale jusqu'au 19 août 1908, date où celle-ci passera définitivement à Bamako.

Pour l'heure (1880), en tant que « commandant militaire du Haut-Sénégal », Borgnis-Desbordes se voit confier une double mission :

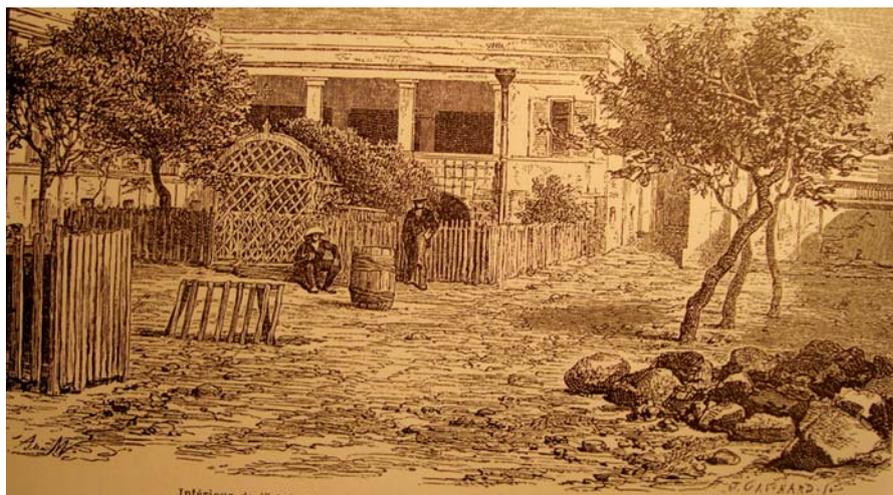
- diplomatique, consistant, malgré son caractère de plus en plus aléatoire, à poursuivre l'opération de persuasion à l'endroit d'Ahmadou comme de ses vassaux de la région, d'abandonner leur attitude « sectaire » et d'avoir à signer les traités de protectorat proposés par la France.

- militaire, en complément de la première, de type d'abord préventif afin de montrer aux Toucouleurs notre force par des déplacements armés mais pacifiques, puis, en cas d'échec, dans des ralliements, de type résolument offensif, pour faire entendre raison aux réfractaires, le chemin de fer vers le Soudan ne pouvant désormais plus attendre le bon vouloir du « sultan de Ségou ». Néanmoins, la

« route » jusqu'au Niger, après Kita, qu'il s'agisse du chemin de fer comme du télégraphe, reste toujours à déterminer. Et, en 1880, rien de définitif n'est encore décidé à ce sujet, puisqu'il faudra attendre la paix définitive avec les Bambaras pour choisir finalement la voie du Bélé Dougou, évidemment la plus directe pour atteindre le fleuve Niger.

Borgnis-Desbordes sait d'emblée qu'il n'aura pas la tâche facile. Déjà, il s'agit d'impressionner Ahmadou pour qu'il libère la petite troupe de Galliéni. Outre la réception des impedimenta de la campagne par voie fluviale, l'organisation du poste de Kayes, siège du commandement militaire du Haut-Sénégal, de l'instruction des troupes, notamment indigène, de la constitution de la colonne, le commandant militaire du Haut-Sénégal doit également songer au projet de nouveaux forts à ériger entre Bafoulabé et Bamako, en commençant par celui, très stratégique, de Kita. Cette mission lui tient particulièrement à cœur car le ministère l'a confiée à l'artillerie de marine dont il est lui-même un digne représentant. Il sait aussi qu'il aura à assurer la protection de l'immense chantier en préparation du chemin de fer, en plus des repérages topographiques de l'avant. Le chantier lui-même relève du Génie civil pour qui a été voté sur le budget 1881 un crédit de 8,5 millions de francs, destiné aux études préliminaires, aux premiers recrutements d'une main d'œuvre forcément importée, du moins dans un premier temps, et aux travaux de ballastage entre Kayes et Bafoulabé. À noter que la pose de la première traverse du chemin de fer à voie étroite de l'Ouest-Africain sera effective début novembre 1881.

Les officiers de Santé de la Marine (médecins et pharmaciens) affectés aux corps expéditionnaires formant colonnes auront la mission de s'occuper des troupes en marche comme de leurs relèves des forts, ainsi que des personnels et de la main d'œuvre de la ligne de chemin de fer et du télégraphe. Leur action sera curative, médico-légale (aptitude au recrutement et au service, constats d'infirmités et de décès), hygiénique, dans la tradition de la médecine navale française. Au niveau des forts, mais aussi en colonnes, ils prendront rapidement l'habitude de s'occuper, quand ils en auront les moyens, des femmes et des enfants des tirailleurs, des spahis et des auxiliaires. Un service vétérinaire, détaché du ministère de la Guerre, est également affecté aux corps expéditionnaires en raison de l'importance prise par les équidés accompagnant les colonnes : montures des officiers d'État-major et des escadrons de spahis, mulets du service de l'intendance, affectés à l'artillerie portée, au service de santé ou au transport des matériels de campement, ânes



Intérieur de l'hôpital à Gorée – Plus de 20 officiers de santé de la Marine aux colonies y perdront la vie entre 1835 et 1885. (Dessin de A. Marie, d'après une photographie).

des auxiliaires assurant notamment le transport des vivres.

Entre 1880 et 1890, année qui marque la création du Service de santé des colonies et pays de protectorat et, du même coup, la fin officielle des affectations de médecins et de pharmaciens de marine, en tant que tels (1), dans nos colonies, le Haut-Sénégal, devenu bientôt le Haut-Fleuve, connaîtra dix campagnes organisées chacune en colonnes, à raison d'une par grande saison sèche :

- 1880-81, 1881-82, 1882-83 : Borgnis-Desbordes (3 campagnes),
- 1883-84 : Boilève (1 campagne),
- 1884-85 : Combes (1 campagne),
- 1885-86 : Frey (1 campagne),
- 1886-87, 1887-88 : Galliéni (2 campagnes),
- 1888-89, 1889-90 : Archinard (2 campagnes). Archinard assurera une troisième campagne en 1890-91.

Comme on le constate, ces campagnes sont toujours à cheval sur deux années, démarrant toutes à la fin de la période d'hivernage (après une phase préparatoire d'un ou deux mois) pour se terminer un peu avant la grande saison des pluies (juin). En dehors des colonnes, le commandement supérieur du Haut-Sénégal (puis du Haut-Fleuve) met en place, généralement sur ordre supérieur, des missions et des expéditions annexes dont le but est habituellement diplomatique, mais peut-être aussi commercial, scientifique ou de reconnaissance géographique. Elles se déroulent dans des régions de l'Ouest-africain que les colonnes de pénétration ne sont pas appelées à parcourir. Plusieurs médecins et pharmaciens de marine sont appelés à participer à ces missions comme on le verra ultérieurement.

Pas plus que les périodes précédentes de la colonisation du Sénégal et de ses dépen-

dances, l'espace de temps qui va de 1880 à 1890 ne sera pas épargné par les pertes en vies humaines au sein du service de Santé de la Marine. Une fois encore, c'est la maladie qui causera l'essentiel de ces pertes. On compte au moins dix-sept victimes supplémentaires, dont plus de la moitié (9) pour la seule année 1881, essentiellement de la fièvre jaune lors d'une nouvelle épidémie qui balaya Saint-Louis et toute la région du Bas-Fleuve. Paradoxalement on meurt davantage dans les postes et dans les villes de garnison qu'en colonne. Et par ailleurs, on ne compte aucun mort au combat, même si certaines campagnes virent se dérouler d'après batailles contre les tribus en révolte.

Les tout derniers médecins et pharmaciens de la Marine (en tant que tels) à perdre la vie au Sénégal et dans le Haut-Fleuve ou dans des expéditions parties de ce dernier territoire, sont le médecin de 2^e classe Debray, mort de fièvre bilieuse hématurique à Saint-Louis le 28 novembre 1890, l'aide-médecin Louis Lamolle, victime d'une congestion cérébrale à Dakar le 20 janvier 1891, le pharmacien de 2^e classe Pierre Ferret, emporté par une dysenterie à l'ambulance de Kayes le 5 avril 1891, le médecin de 1^{re} classe François Crozat, victime d'une bilieuse à Tengrela, en Côte d'Ivoire alors qu'il participait à la commission de délimitation des frontières de cette colonie, au sein d'une expédition effectivement partie du Haut-Fleuve. Crozat décède le 17 août 1892, soit le jour même où le Haut-Fleuve disparaît officiellement pour être remplacé par la colonie du Soudan français. Le premier médecin à perdre la vie en tant que médecin affecté à la colonie du Soudan est le médecin de 2^e classe André Bonsignorio, décédé de bilieuse le 7 juin 1893, alors qu'il est médecin de l'escadron des spahis soudanais.

(1) « C'est-à-dire toujours formés par les Écoles de médecine et de chirurgie navales des ports ».

Liste (non exhaustive) des personnels officiers du Service de Santé de la Marine décédés au titre de la colonie du Sénégal et du territoire du Haut-Fleuve entre 1819 et 1892

(Abréviations : chirurgien = chir – classe = cl – pharmacien = phar – médecin = med – médecin auxiliaire = méd-aux)

- 1819 : chir 3^e cl aux : **Laurent Reynaud** (Bakel).
- 1820 : chi 3^e cl : **Broquier** (Dagana), chir 3^e cl : **François Levasseur** (en mer).
- 1825 : chir 2^e cl : **Louis Gras** (Dagana), chir 2^e cl-aux : **G. Monserat** (Dagana-paludisme).
- 1826 : chir 3^e cl : **Edmond Joly** (Saint-Louis), phar 2^e cl : **Jacques Mariteau** (Saint-Louis – coup de chaleur).
- 1828 : chir 3^e cl : **Jean-Charles Maufras** (Bakel), chir 3^e cl : **Félix Cadot** (en mer en cours de rapatriement).
- 1829 : chir 3^e cl : **Pierre Marrès** (Bakel), chir 3^e cl : **François-Marie Thomas** (Dagana – paludisme).
- 1830 : chir 3^e cl- aux : **Callot** (Saint-Louis – fièvre jaune), phar 3^e cl-aux : **François Dejon** (Saint-Louis – fièvre jaune), chir 3^e cl : **Adolphe Dudon** (Saint-Louis – fièvre jaune), chir 3^e cl : **Charles De l'Écluse** (Saint-Louis), phar 2^e cl : **Jean-Louis Masson** (Gorée – fièvre jaune), phar 2^e cl : **Joseph Morain** (Saint-Louis – fièvre jaune), chir 3^e cl : **Jean Mordan** (Saint-Louis – fièvre jaune).
- 1832 : chir 3^e cl aux : **A. Puget** (Sénégal – sans précision).
- 1833 : phar 3^e cl : **Pierre le Roux** (en mer en cours de rapatriement).
- 1835 : chir 1^{er} cl : **François Busseuil** (Gorée – fièvre pernicieuse).
- 1837 : chir 2^e cl : **Jean-Baptiste Sandemoy-Dulac** (Gorée – fièvre jaune).
- 1844 : chir 3^e cl : **Charles Ouitre** (Saint Louis), phar 1^{er} cl : **Huard-Bessinière** (Saint-Louis – abcès amibien).
- 1847 : chir 2^e cl : **Louis Carof** (fleuve Sénégal).
- 1848 : chir 2^e cl : **Prosper Menu** (Saint-Louis).
- 1849 : chir 2^e cl : **Laurent Acampo** (Sedhiou Casamance).
- 1850 : second méd en chef **François Marquizeau** (Saint-Louis – dysenterie).
- 1852 : chir 3^e cl : **Alain Le Ven** (Sénégal – sans précision).
- 1853 : chir 2^e cl : **Gustave Charbonnier** (fleuve Sénégal).
- 1855 : chir 3^e cl aux : **Adrien Vion-Laverrière** (France – épuisement).
- 1856 : chir 3^e cl : **André Dauvin** (Toulon – tuberculose et épuisement), chir 3^e cl : **Paul le Bouch-Lopes** (Sénégal – sans précision).
- 1857 : chir 3^e cl aux : **François Bonvoisin** (Saint-Louis – paludisme), chir 2^e cl : **Jacques le Bouvier** (Podor – paludisme).
- 1859 : chir 2^e cl : **Auguste Thèzé** (Gorée – bilieuse ou fièvre jaune).
- 1863 : chir 2^e cl : **Joseph Crouzat** (Saldé), chir 2^e cl **Valentin Mège** (Sénoudébou), chir 2^e cl Bonnefoy (Gorée).
- 1864 : chir 3^e cl aux : **Alfred Le Gourmand** (Gorée – paludisme), chir 2^e cl : **Jean Lequerré** (Bakel).
- 1865 : chir 2^e cl : **Léon Charbounié** (tué en opération à Paouos-Koto-Rip – Sénégal).
- 1866 : chir aux 3^e cl : **Jean-Baptiste Bonnenfant** (Gorée), 2^e méd en chef **Alfred Moufflet** (Saint-Louis – accès pernicieux), méd 2^e cl : **Pillerault** : affecté au Sénégal, détaché à la Côte de l'Or (mort en mer de dysenterie en cours de rapatriement).
- 1867 : chir 3^e cl : **Pierre Imbert** (en opération – combat de Kaolack), chir de 3^e cl aux : **Pierre Granboulan** (Gorée), chir 2^e cl : **Mathurin Le Large** (Podor), phar 1^{er} cl : **Justin Lépine** (Saint-louis – fièvre jaune).
- 1869 : méd 2^e cl : **Machizot de Clairval** (Bakel – choléra), méd 1^{er} cl **François Maurel** (Saint-Louis – choléra).
- 1870 : Aide-méd aux : **Prosper Alaux** (Médine), méd 2^e cl : **Louis Bourgarel** (Sénégal – noyade), méd 2^e cl : **O'Neil** (Haut Sénégal – cause non précisée).
- 1871 : méd 2^e cl : **Léon Lelièvre** (Médine).
- 1873 : méd 1^{er} cl : **Émile Roubaud** (St-Mandrier – tuberculose et épuisement).
- 1876 : méd 2^e cl : **Sauveur Cival** (Bakel – bilieuse).
- 1878 : méd principal **Jean Amouretti** (Gorée – fièvre jaune), aide-méd-aux. **Jean Borallo** (Gorée – fièvre jaune, Aide-phar **Louis Bover** (Dagana – fièvre jaune), méd 1^{er} cl **Pierre Bellom** (Gorée – fièvre jaune), méd 2^e cl **Lucien Briant** (Saint-Louis – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Pierre chevrier** Saint-Louis – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Pierre Cotrel** (Dagana – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Antonin Dalmas** (Stationnaire « L'Espadon » – Saint-Louis – fièvre jaune), pha 2^e cl : **Paul Desprez-Bourdon** (Saint-Louis – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Émile Gouffé** (Dagana – fièvre jaune), méd 1^{er} cl : **Justin Guillaud** (Gorée – fièvre jaune), méd 1^{er} cl : **François Lecuyer** (en mer, fièvre jaune), méd 2^e cl : **Eugène Maissin** (Gorée – fièvre jaune), Aide-méd aux : **Pierre Massola** (Bakel – fièvre jaune), méd 2^e cl aux : **Victor Roche** (Gorée – fièvre jaune), méd 2^e cl aux : **René Sarrette** (Gorée – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Hippolyte Thoraval** (Gorée – fièvre jaune), méd 2^e cl aux : **Léon Le Gall** (Gorée – fièvre jaune), méd en chef de 2^e cl : **Adolphe Bourgarel** (Saint-Louis – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Prévot** (Gorée – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Hugoneng** (Gorée – fièvre jaune).
- 1879 : phar 2^e cl : **Joseph Barbedor** (France, rapatrié du Sénégal), méd 2^e cl : **Michel Mathis** (Saint-Louis – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Claude Minier** (Médine – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Thomas Andrieu** (Gorée – fièvre jaune).
- 1881 : méd 2^e cl : **Joseph-Honoré Bertrand** (stationnaire « Le Castor » – Saint-Louis – fièvre jaune), et méd principal : **Louis Carpentin** (Gorée – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Jules Lullien** (Gorée – fièvre jaune), phar 1^{er} cl : **Auguste Richard** (Sénégal – fièvre jaune), méd 2^e cl : **Émile Vergos** (Sénégal – fièvre jaune), aide-phar : **Hugues** (Saint-louis – fièvre jaune probable), méd 2^e cl : **Maux** (Saint-Louis – fièvre jaune probable), méd 2^e cl aux : **Brou** (Saint-Louis – fièvre jaune), méd 2^e cl aux : **Pinard** (Saint-Louis – fièvre jaune).
- 1882 : méd 2^e cl : **Aimable Faucon** (Kayes-bilieuse), méd 2^e cl **Eugène Oizan** (stationnaire « L'Albatros »-Sénégal – fièvre jaune).
- 1883 : méd 2^e cl aux : **Jean Boyer** (Gorée – cause non précisée), méd 1^{er} cl : **Charles Le Coat de St-Haouen** (Saint-Louis – bilieuse).
- 1884 : méd 2^e cl : **Jean Guirriec** (Gorée – bilieuse).
- 1885 : méd 1^{er} cl : **Augustin Reynaud** (Allos-France – épuisement).
- 1886 : aide-médecin : **Lecorney** (Kayes – accès pernicieux).
- 1890 : méd 2^e cl : **Émile Debray** (Saint-Louis – bilieuse).
- 1891 : phar 2^e cl : **Pierre Ferret** (Kayes – dysenterie), et aide-méd : **Louis Lamolle** (Dakar – congestion cérébrale).
- 1892 : méd 2^e cl : **François Crozat** (en mission Haute Côte d'Ivoire-bilieuse mais parti du Haut-Fleuve) méd de marine ayant opté pour le corps de santé des colonies. François Crozat est le dernier médecin de marine formé dans une école de médecine et chirurgie navales de port, décédé en position de médecin aux colonies. À ne pas confondre avec un autre François Crozat, médecin colonial de Bordeaux (Promotion 1910).

(2) L'appellation de « chirurgien » disparaît définitivement en 1868 au profit de celle de « médecin » (mise en application généralisée du décret impérial du 17 juillet 1865).